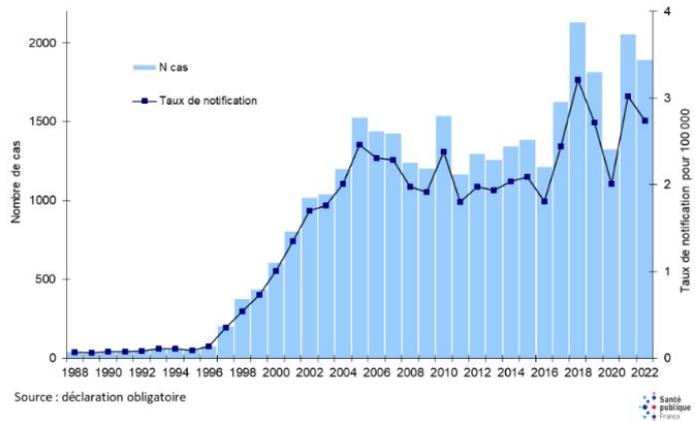


La [Légionellose](#) est une maladie caractérisée par une infection pulmonaire. La contamination s'effectue par inhalation d'eau contaminée par des bactéries (légionelles), diffusée en aérosol.

Selon les données publiées par [Santé Publique France](#), le nombre de cas de légionellose déclarés en France, est resté élevé, en 2022.



Plusieurs types d'installations peuvent être à l'origine de la multiplication et de la dispersion de légionelles (*Legionella Pneumophila*) dans l'air : réseaux d'eau chaude sanitaire (ECS), tours aéroréfrigérantes (TAR), brumisation, ...

Aussi et afin de maîtriser le risque Légionellose, il est utile de *consulter* et d'utiliser les **4 guides** suivants :

Objet	Publication	Année	Liens
Installations intérieures de distribution d'eau (ECS)	ASTEE et CSTB	2024	

<p>Installations provisoires de chantier</p>	<p>INRS</p>	<p>2024</p>	
<p>Brumisation</p>	<p>Ministère chargé de la Santé</p>	<p>2018</p>	
<p>Tours aéroréfrigérantes</p>	<p>Ministère chargé de l'Ecologie</p>	<p>2017</p>	

Oreau ingénieur conseil réalise *notamment* :

- des [formations à la maîtrise globale du risque Légionellose](#)
- des [formations à la maîtrise du risque Légionellose TAR : rubrique 2921 des ICPE](#)
- des [analyses méthodiques des risques \(AMR\) au niveau des TAR IREDEFA](#)
- des [réexamens des différentes composantes de la prévention du risque légionellose TAR](#)